



# BASSINS

## Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 12 mars 2018 à 18h30

- Décide d'accorder son soutien à la Société de Jeunesse de Givrins ;
- Décide de nommer son employé communal responsable MSST ;
- Décide d'octroyer une augmentation de salaire de 2 % à un collaborateur ;
- Décide d'octroyer une augmentation de salaire de 300 % aux gardes AMF de remplacement pour le 3<sup>ème</sup> enfant ;
- Décide d'accepter l'avant-projet de construction sur parcelle No 125, sise rue du Cardelay 12 ;
- Décide de formuler son aval sur la demande de division de parcelle No 660 ;
- Décide d'accorder son autorisation pour la pose d'un panneau d'affichage sur parcelle No 660 (promotion de vente) ;
- Décide d'allouer un soutien pour la Fanfare de Gland ;
- Décide d'accepter l'avant-projet de construction, place de la Tillette 12 ;
- Décide d'honorer l'invitation à la séance du Comité du Centre funéraire régional qui se tiendra le 21 mars 2018. La Municipalité sera représentée.
- Décide d'honorer l'invitation à l'inauguration de l'école du Couchant à Nyon le 17 mars 2018. La Municipalité sera représentée.
- Décide de maintenir le principe de subventionnement du FSP pour la réfection des murs en pierres sèches du Parc Jura Vaudois ;
- Prend acte de la population au 31.12.2017 à Bassins : 1'356 habitants
- Prend acte des subventions octroyées de Jeunesse et Sport en 2018 pour les Camps sportifs scolaires ;
- Prend acte des considérations de l'OAJE, suite à une visite de surveillance de l'UAPE l'Abricroque.

La Municipalité